



Vacances chez le papa dernière minutes

Par **Mdl2009**, le **20/10/2024** à **18:10**

Bonjour

Je suis séparée du papa de mon fils depuis 8 ans. Nous n'étions pas mariés. Nous ne sommes jamais passés devant un juge et nous nous sommes toujours plus ou moins arrangés pour les week-end et vacances du petit qui a aujourd'hui 11 ans.

Sauf que le papa a tendance à modifier régulièrement les week-end.

Pour ces vacances de Toussaint il me prévient le vendredi des vacances qu'il voudrait le petit une semaine.

sauf que notre fils a des examens médicaux et vu que je ne savais pas s'il voulait le prendre ou pas ces vacances, je fais mon planning. Avant il ne le prenait pas à la Toussaint à cause du travail.

Normalement il doit partir chez son père vendredi soir et je lui propose de le garder jusqu'à mardi soir car le petit à un examen médical lemercredi 30 octobre.

Le papa a explosé qu'il exigeait le petit mercredi ou jeudi.

Rien n'avait été décidé avant . Et il a tendance à m'imposer ses jours de garde.

Ai-je le droit de lui dire que vu qu'il s'est décidé au dernier moment, je ne peux pas désorganiser ma semaine et et donc je l'amènerai comme prévu le vendredi.

Je vous remercie pour votre retour.

Marie D

Par **Pierrepaulejean**, le **20/10/2024** à **18:36**

bonjour

il serait peut être temps de formaliser les droits de chacun pour les week ends et vacances en saisissant le JAF

Par **Mdl2009**, le **21/10/2024** à **15:29**

Bonjour merci pour votre retour.

En effet j'ai pris rdv avec un avocat.